



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service eau**

Affaire suivie par Pierre Lavielle
LET211606
Tél : 05 59 80 87 18
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le

13 DEC. 2021

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2021-12-08-00001 du 8 décembre 2021 portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement relatif au complément de protection de la RD 802 sur gave de Pau sur la commune de Mazères Lezons.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité travaux
et milieux aquatiques

Stéphanie Lebret

Direction Patrimoine et Infrastructures départementales
UTD Pau et Est Béarn
117 avenue de Montardon
64000 PAU